

CONSEIL MUNICIPAL
DU 14 NOVEMBRE 2018

Présents : Mmes Cabane, Dulac, Séébold, Stewart,
MM. Ader, Amat, Barbe, Bonnard, Bonnet, Breton, Calmettes, Sifantus

Absents excusés : Mme Deltour, procuration à Mme Séébold,
Mme Norholm, procuration à Mme Dulac,
MM. Garnier, procuration à MM. Bonnet.

Absents : Mmes Peyragrosse, Prévostel,
M. Hirn.

Secrétaire de séance : Bernard Bonnet.

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 3 octobre 2018.

I. COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR APPLICATION DES ARTICLES
L2122-22 ET L2122-23

- Installation et fournitures panneaux signalétiques + RIS
Devis : 5898,77€ H.T.
- Travaux véranda bar
Devis : 4150€ H.T
- Réseau pluvial Chemin des Combelles
Devis : 15 138,80€ H.T

I. FINANCES

-Décision modificatives

Nous arrivons à la fin de l'année, il faut arrêter les comptes suivant les dates données par la trésorerie afin de pouvoir ajuster la clôture de la gestion 2018. Ces décisions modificatives ne changent en rien l'équilibre du budget.

VOTE : 15 POUR.

-Contrat de groupe Assurances Personnel

Il convient de prendre une délibération pour adhérer au groupement de commande géré par le centre de gestion 34 pour le choix d'un nouvel assureur pour le personnel.

VOTE : 15 POUR

-Convention de stérilisation et d'identification des chats

Comme vous le savez, le problème sur les chats errants est récurrent. Voilà des années que nous avons des plaintes, des visites d'associations pour régler ce problème.

La mairie a pris contact avec une association Pic Saint Loup Respect Animal Nature pour établir cette convention.

Pour 8 à 9 chats stérilisés, le coût s'élève à 1000€.

VOTE : 15 POUR.

-DETR (Dotation d'Équipements des Territoires Ruraux)

C'est le moment de déposer les dossiers de demandes de subvention pour les futurs projets de la commune, notamment au sujet des bâtiments communaux.

VOTE : 15 POUR.

II. URBANISME

Dénomination de la nouvelle voie traversante du lotissement « Les Terrasses de la Tour ».

Pour des questions d'adressage du courrier et des permis de construire, les acquéreurs des terrains demandent que la municipalité choisisse un nom de voie et numérote chaque parcelle.

Il est proposé de dénommer cette voie : .allée du Roucayrol.

VOTE : 15 POUR.

III. PERSONNEL

-Tableau des effectifs

Le tableau des effectifs est un outil incontournable de la gestion du personnel. Il concerne les emplois de fonctionnaires stagiaires, titulaires et les emplois de contractuels de droit public.

Toute collectivité a obligation de joindre chaque année au budget primitif et compte administratif votés par l'assemblée délibérante, un état de l'effectif au 31 décembre de l'année écoulée.

Le tableau des effectifs constitue la liste des emplois ouverts budgétairement pourvus ou non, classées par filière et cadre d'emplois et grades. Le tableau indique les postes permanents ou non-permanents autorisés par l'assemblée délibérante.

Le tableau annexé à la délibération est anonyme.

VOTE : 15 POUR.

II. QUESTIONS DIVERSES

-Motion de soutien aux Sapeurs-Pompiers de France
Lecture de la motion.

-Sinistrés de l'Aude
Aide communale.

-Divers, Planning.